

BCV START INVEST

Votre plan d'épargne en fonds



Qu'est-ce qu'un plan d'épargne en fonds?

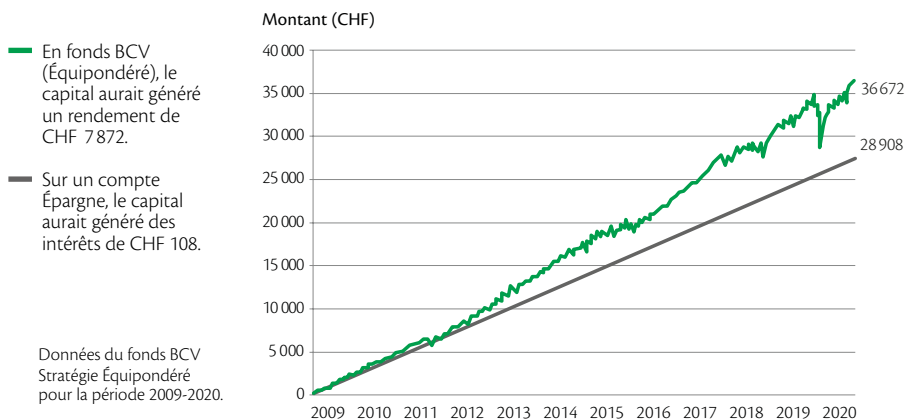
Le plan d'épargne en fonds BCV Start Invest vous offre l'opportunité d'accéder aux marchés financiers même avec des montants modestes et de disposer à long terme de meilleures perspectives de rendements qu'avec une épargne traditionnelle.

En versant chaque mois le montant de votre choix, vous créez un patrimoine accessible en tout temps pour réaliser vos projets.

Une grande simplicité

- Vous pouvez investir dès CHF 100 par mois.
- Vos économies sont placées automatiquement dans le fonds BCV correspondant à votre profil d'investissement.
- Les commissions de souscription vous sont offertes.
- Vous pouvez modifier le montant de votre investissement mensuel en tout temps.
- Vous pouvez vendre vos parts de fonds de placement à tout moment sans frais et récupérer votre épargne pour l'utiliser à votre guise.

Combien aurait rapporté un investissement de CHF 200 par mois de 2009 à 2020?



Les prix des fonds de placement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. En conséquence, une bonne performance passée ne garantit pas une bonne performance future. La Banque n'assume aucune responsabilité ni garantie, explicite ou implicite, quant aux performances futures des fonds de placement. Une détention minimale de cinq ans des parts de fonds de placement est recommandée.

Qu'est-ce qu'un FAA?

Dans la gestion de ses FAA, la BCV a une approche responsable et durable qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'entier de sa gamme. Si vous souhaitez appliquer des standards encore plus élevés à vos placements, le fonds BCV Stratégie Équ pondéré ESG Impact se focalise sur des solutions thématiques permettant de contribuer activement au développement durable.

Les fonds d'allocation d'actifs (FAA) sont composés des principales classes d'actifs financiers, comme les actions, les obligations, les liquidités ou les placements à court terme. Ils représentent une solution d'investissement idéale pour répartir les risques. Si l'on a coutume de dire qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, les FAA permettent justement de diversifier les investissements.

Pionnière dans la création et la gestion de fonds de placement depuis 40 ans, la BCV offre une gestion qui privilégie la performance ajustée au risque.

Quel est le type de fonds fait pour vous?

Afin de déterminer le fonds qui vous convient, il faut définir clairement vos objectifs d'investissement, clarifier votre situation financière et le niveau de risque que vous êtes disposé(e) à accepter ainsi que votre horizon d'investissement (minimum 5 ans recommandés).

Une fois votre profil d'investissement établi, il est possible de déterminer le fonds d'allocation d'actifs correspondant parfaitement à vos besoins.

Fonds	Risque	Constitution du portefeuille		
BCV Stratégie Actions Monde	++	5% L.*	95% Actions	
BCV Stratégie Dynamique	+	5% L.*	30% Obligations	65% Actions
BCV Stratégie Équ pondéré BCV Stratégie Équ pondéré ESG Impact	++	10% L.*	45% Obligations	45% Actions
BCV Stratégie Revenu	-	10% L.*	65% Obligations	25% Actions
BCV Stratégie Obligations	---	10% L.*	90% Obligations	

* Liquidités

Des informations complémentaires sur les risques figurent dans les prospectus et contrats de fonds disponibles gratuitement avec les informations clés pour l'investisseur ainsi que dans les rapports annuels et semestriels des fonds auprès de la BCV (www.bcv.ch) et de GÉRIFONDS (www.gerifonds.ch).

Comment souscrire?

Vous souhaitez épargner pour vos projets? BCV Start Invest convient à la clientèle qui souhaite constituer une épargne pour le futur, tout en optimisant le rendement sur le long terme.

Nul besoin de disposer d'un capital conséquent, vous épargnez à votre rythme, dès CHF 100 par mois, via un ordre permanent.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur bcv.ch/startinvest ou prenez contact avec votre conseillère ou votre conseiller.



Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne
0844 228 228

www.bcv.ch

Informations juridiques

Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Avant toute opération, nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risques et de vous renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure Swissbanking «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» (disponible dans nos locaux ou sur notre site interne: www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf). Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts. Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment UE, UK, USA et «US persons»). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans les limites de la loi applicable. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.